



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1372

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle du 23 avril 2009 - Participation financière

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1372**

commission principale : urbanisme

objet : **Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle du 23 avril 2009 - Participation financière**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon est membre de droit de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise et participe, aux côtés d'autres partenaires institutionnels, à la mission globale d'études dans le domaine de l'aménagement et du développement urbain assurée par cette association.

L'activité de l'Agence, pour l'année 2009, fait état de plusieurs faits marquants : appropriation du système d'information par les partenaires de l'Agence ; ouverture de l'Agence (repères européens, colloques et séminaires) ; enrichissement et développement des observatoires (Observatoire partenarial lyonnais en économie -Opale-, préfiguration de l'observatoire de l'habitat, observatoire des déplacements), réception du volet économique des projets développement du territoire (PDT) ; arrêt du projet du document d'orientations générales (Dog) pour le schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'agglomération lyonnaise ; création d'un pôle "design urbain" pour répondre à l'évolution de la demande de projets territoriaux ; implication de l'Agence dans le projet des vallées Lyon-Givors-Saint Etienne.

Pour l'exercice 2010, le programme d'activité (annexe n° 1.1 actualisée à l'avenant soumis au Conseil) proposé par l'Agence d'urbanisme concerne les principaux axes suivants :

- la lisibilité des initiatives métropolitaines ;
- la mise en œuvre des orientations du Scot sur les projets de territoires et les projets urbains ;
- la refonte de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) ;
- l'interactivité dans le cadre des débats sur la ville entre l'Agence et les universités, écoles et laboratoires de recherche ;
- la poursuite des coopérations internationales et des repères européens pour construire une culture européenne sur les principaux enjeux de l'agglomération lyonnaise.

Par délibération en date du 6 avril 2009, le Conseil a approuvé la signature d'une convention pluriannuelle formalisant le soutien de la Communauté urbaine pour la réalisation des activités de l'association sur la période 2009-2011. Cette convention a été signée le 23 avril 2009.

Aux termes de la convention précitée, et notamment ses articles 4, 5 et 12, le programme d'activité, le budget prévisionnel et la valorisation financière des moyens mis à disposition à titre gratuit qui constituent les annexes n° 1.1, 1.2 et 4 doivent être actualisées chaque année par avenant.

Pour permettre à l'association de mener à bien son programme de travail arrêté avec l'ensemble des partenaires de la structure, il est proposé au Conseil d'inscrire au budget 2010 de la Communauté urbaine une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 885 190 €. La participation de la Communauté urbaine représentera 66 % du budget total de l'association qui s'élève, pour l'année 2010, à 7 440 190 €.

Budget prévisionnel 2010

Charges (en €)		Produits (en €)	
Achats et charges externes	1 063 432	Subvention Communauté urbaine répartie entre :	
Impôts, taxes et versements assimilés	614 200	. subvention de fonctionnement (personnel, locaux, matériels informatique)	613 190
Salaires et traitements	4 042 700	. subvention de financement dont cotisation (25 000 €)	4 272 000
		Total subvention Communauté urbaine	4 885 190
Charges sociales	1 681 958	Subventions autres membres de l'Agence dont :	
Dotations aux amortissements	20 000	. subvention Etat	350 000
Dotations aux provisions	16 900	. subvention Conseil Général du Rhône	142 000
Frais financiers	1 000	. subvention ville de Lyon	158 000
		. subvention Sytral	245 000
		. subvention Région Rhône-Alpes	100 000
		Total autres subventions	1 970 000
		cotisation des autres membres que la Communauté	175 000
		contrats spécifiques	350 000
		produits financiers	10 000
		autres	50 000
Total	7 440 190	Total	7 440 190

A la signature du présent avenant, 40 % de la subvention totale votée sera mandatée sur appel de fonds dans le mois suivant la réception par la Communauté urbaine de la demande d'acompte de l'Agence. Les 60 % restants feront l'objet d'un échelonnement au cours de l'exercice 2010, conformément aux dispositions prévues à l'article 6 de la convention pluriannuelle 2009-2011.

Par ailleurs, la valorisation financière des moyens mis à la disposition, à titre gratuit, de l'association pour l'exercice 2010 (annexe n° 4) fait l'objet d'une actualisation à la date du 1er janvier 2010 et s'élève à 44 256,23 € pour l'exercice 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1 - Autorise monsieur le président à signer avec l'Agence d'urbanisme l'avenant n° 1 à la convention du 23 avril 2009 pour l'exercice 2010.

2° - La dépense correspondant à la subvention 2010, soit 4 885 190 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0216.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.